



Avis révisé d'audience publique

Le 25 avril 2006

Réf. 2006-H-01

Un avis d'audience publique a été publié le 7 décembre 2005 afin d'annoncer la tenue par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) d'une audience publique de deux jours pour étudier la demande de la Société d'énergie nucléaire du Nouveau-Brunswick (Énergie nucléaire NB) concernant le renouvellement de son permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Point Lepreau. Le présent avis révisé fournit des renseignements sur la diffusion par vidéoconférence du deuxième jour d'audience.

Le premier jour d'audience a eu lieu le 16 février 2006.

Deuxième jour : Le 18 mai 2006
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, au 14^e étage du 280, rue Slater,
à Ottawa (Ontario)
Vidéoconférence : Hôtel Delta, 39, rue King, Saint John (Nouveau-Brunswick)

L'audience publique se déroulera selon l'ordre du jour publié avant la date d'audience.

Le public est invité à assister à titre d'observateur à cette audience publique. L'ordre du jour et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à www.suretenucleaire.gc.ca. Les documents d'audience (mémoires) ne sont pas disponibles en ligne; on doit en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-9063 ou 1 800 668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca